



Disponible sur internet : www.reseauantenamur.be Cliquez sur le QR code.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ / ME SOIGNER

EN CONSULTATION

LES SERVICES DE SANTÉ MENTALE (SSM)

- dispositifs en santé mentale
Lieux de consultations psychologiques, psychothérapeutiques, psycho-sociales, psychiatriques, logopédiques et de psychomotricité
Ouverts à tous. Ils offrent des suivis accessibles financièrement (tarif réduit pour public précaire)
Composés d'une équipe : psychiatre, pédopsychiatre, psychologue, assistant social, agent de liaison, logopède, psychomotricien, ...
Généralement, un premier rendez-vous est fixé pour analyser la demande et proposer un suivi adéquat après concertation en équipe.

EN SUIVI À DOMICILE

LES ÉQUIPES MOBILES

- dispositifs en santé mentale
Interviennent sur le lieu de vie et proposent un accompagnement psychosocial individualisé, en période de crise et/ou en suivi continu.
Soutiennent l'activation dans ses démarches de mise en place et/ou d'usage de son réseau. Le suivi se fait en collaboration avec les autres intervenants/proches impliqués. L'accompagnement peut se faire à la demande de l'usager et/ou d'un tiers.
Il existe des équipes mobiles spécifiques pour adultes, pour enfants/adolescent, pour personnes âgées, pour personne présentant un handicap mental associé à un trouble psychiatrique et pour personnes sous statut de défense sociale.

EN PRISE EN CHARGE RÉSIDENIELLE

LES HÔPITAUX GÉNÉRAUX AVEC SERVICE DE PSYCHIATRIE

- dispositifs en santé mentale
Le service psychiatrique est un lieu de soin inscrit dans l'hôpital général.
Destiné aux personnes présentant une problématique psychologique ou psychiatrique nécessitant une hospitalisation de courte durée, sur base volontaire. Celle-ci permet une observation et la mise en place d'un traitement.
A la fin de l'hospitalisation, des options de suivi sont proposées au cas par cas.

LES SOINS PÉDO-PSYCHIATRIQUES RÉSIDENIELS

- dispositifs en santé mentale
Les lieux de soins pédopsychiatriques accueillent des jeunes de 3 à 18 ans souffrant de troubles non stabilisés.
Ces lieux offrent une prise en charge communautaire, pour durée adaptée en fonction de l'indication. Une admission ne peut se faire que sur prescription d'un pédopsychiatre extérieur et après un ou plusieurs rendez-vous de pré-admission pour des situations non stabilisées.
Quelques possibilités d'hospitalisation en alternance existent pour des enfants de 3 à 12 ans, en partenariat avec le réseau.

- Certains hôpitaux généraux avec service de pédiatrie accueillent des jeunes présentant des difficultés psychologiques
Ces services sont des lieux de soins situés dans l'unité de pédiatrie de l'hôpital général. Ils sont destinés aux jeunes de 0 à 18 ans présentant des troubles psychologiques et développementaux persistants nécessitant une hospitalisation de courte durée.
L'hospitalisation se réalise avec la collaboration du jeune et de sa famille, voire d'un représentant du réseau existant autour du jeune. Elle vise l'amorce au changement et propose la réalisation de bilans psycho-médico-sociaux.
Un suivi post-hospitalisation et les possibilités de ré-orientation sont envisagés avec le réseau.

EN URGENCE / EN CRISE

- Lors d'une urgence ou d'une crise psychosociale ou psychiatrique, différentes ressources professionnelles sont mobilisables (médecin de garde, équipe mobile de crise, appel d'urgence et éventuellement service d'urgence). Elles sont mobilisables 24h/24h, 7j/7j.
Médicins de garde
Numéro d'appel d'urgence
Télé-écoute (24h/24 et 7j/7)
Écoute-Enfants : 103 (gratuit, 10h-24h)
SOS Suicide : 0800/32 123 (gratuit)
SOS Solitude : 02/548.98.08

SOINS PSYCHOLOGIQUES DE PREMIÈRE LIGNE

Possibilité de remboursement de consultations de 1ère ligne réalisées par des psychologues conventionnés avec le Réseau Santé Namur. Pour des personnes souffrant d'anxiété, dépression ou consommation alcool modérément grave. À la demande du médecin généraliste ou du psychiatre. Remboursement valable pour 4 séances (renouvelable une fois). Montant à charge du patient : 11 euros ou 4 euros (si intervention majorée).

LES SERVICES DE CONSULTATION PSYCHO-MÉDICO-SOCIALE

- dispositifs en assuétudés
Accompagnement social, psychothérapeutique ou médical spécifique à la problématique de la dépendance.
La plupart propose des permanences. Les consultations ont lieu sur rendez-vous, certains peuvent se rendre à domicile.
Certains services spécialisés proposent un accompagnement spécifique aux jeunes ayant un problème d'assuétudés : Cap Jeunes et Phénix Jeunes.

LES ÉQUIPES SOS ENFANTS

Des équipes qui accompagnent dans les moments où la maltraitance est là ou presque là.
SOS Enfants Namur - 081/22.54.15
SAILFE-Equipe SOS Enfants - 081/77.68.05

LES ÉQUIPES SOS ENFANTS

Les équipes SOS enfants : Des équipes qui accompagnent dans les moments où la maltraitance est là ou presque là.
SOS Enfants Namur - 081/22.54.15
SAILFE-Equipe SOS Enfants - 081/77.68.05

- L'Autre Sens (Beauraing) - 082/67.92.40
La Passerelle (Jemelle) - 084/21.07.64
PHILIPPEVILLE
Le Répit (Couvini) - 060/34.65.86
+ Antennes d'accueil à Chimay, Mominjies, Beaumont, Froidchapelle, Philippeville, Flerettes, Point contact Alcool-Drogues (PCAD) : Mettet, Florennes et Philippeville - 0472/07.59.32

LES PROFESSIONNELS DE PREMIÈRE LIGNE

Les professionnels de première ligne (médecins généralistes, aides familiales, travailleurs psycho-sociaux, ...) peuvent également faire appel à l'équipe mobile EMISM (Équipe Mobile d'Intervention en Santé Mentale) dans les situations d'urgence et/ou de crise.

- Plus d'infos sur les équipes mobiles en santé mentale disponibles via une application smartphone PSY MOBILE NAMUR (en téléchargement sur l'App Store et sur Google Play) et via le site internet : www.psymobilenamur.be

LES ENFANTS/ADOLESCENTS, UN RENFORCEMENT DE LA CONCENTRATION EST POSSIBLE

Pour les enfants/adolescents, un renforcement de la concentration est possible via le Dispositif de Casemanagement.
0471/59.28.92

RENOUER DES LIENS / ME RÉTABLIR

LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE JOUR

- Les structures d'accueil de jour (centres de jour, hôpitaux de jour, ...) proposent un projet thérapeutique visant la réadaptation et la réinsertion sociale par un programme personnalisé d'activités (groupe de parole, sociothérapie, atelier pratique, ergothérapie et animations culturelles, kiné, ...).
Les personnes sont encadrées une à plusieurs journées par semaine.
Ce type de structure s'adresse soit à des personnes souffrant d'un trouble psychique stabilisé, soit à des personnes toxicomanes inscrites dans un processus vers l'abstinence.

RENOUER DES LIENS... AUTREMENT

Il existe également de nombreuses initiatives, non spécifiques à la santé mentale ou aux assuétudés, et qui visent à permettre de renouer des liens (clubs de loisirs, réseau d'échange de savoirs, café social, volontariat, ...).
Pour plus d'informations, adressez-vous à votre service social.

LES CENTRES DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE (CRF)

- Le Centre de Rééducation Fonctionnelle (CRF) offre un programme communautaire de durée limitée et poursuivant notamment un objectif de réintégration socio-professionnelle des bénéficiaires.
Ce programme est soit destiné à certains patients psychiatriques stabilisés et vise à remédier, dans un délai assez court, à certaines incapacités, soit destiné aux personnes toxicomanes inscrites dans un processus d'abstinence.

LES COACHS DU TRAVAIL

- Accompagnement individualisé en vue d'une ré-insertion professionnelle pour des personnes qui ne trouvent pas d'emploi de par leur vulnérabilité psychique.
Le coach du travail réalise des accompagnements de parcours (remise à l'emploi, formation, stages, volontariat, ...) et des accompagnements de carrière (soutien lors de la reprise d'une activité professionnelle).

RECHERCHER UN LOGEMENT SUPERVISÉ

LES INITIATIVES D'HABITATIONS PROTÉGÉES (IHP)

- Habitats supervisés (communautaires ou individuels) pour adultes confrontés à des difficultés psychologiques ou psychiatriques stabilisées.
Les IHP offrent une alternative à l'isolement et un soutien qui vise l'autonomie et une meilleure intégration sociale.

LES MAISONS DE SOINS PSYCHIATRIQUES (MSP)

- Unités de vie implantées sur le site d'un hôpital psychiatrique.
Les MSP proposent un séjour à des personnes souffrant d'un trouble psychique chronique ou en situation de handicap mental qui ne nécessitent plus de traitement hospitalier, mais pour qui une vie autonome dans la société ou un séjour dans une autre collectivité n'est pas encore possible.

VIVRE AVEC / ME PROTÉGER

- Certains dispositifs, non spécialisés en santé mentale ou en assuétudés, peuvent y contribuer :
L'hébergement : Maisons d'accueil
Le logement : Sociétés de Logements Publics, Agences Immobilières Sociales (A.I.S.), etc.
Les aides pour le maintien dans le logement : C.P.A.S. (service logement, repas à domicile, ...)
Services d'aides et soins à domicile (aide familiale, aide ménagère, soins infirmiers, ...) etc.
Pour un public sans-abri : projet Housing First (plus d'infos : www.housingfirstbelgium.be)
Pour un public porteur de handicap : S.R.A ou S.R.J. de l'AWIQ
Le projet « Capteur de logement » : plus d'infos www.captreurlogement.be

ACCOMPAGNEMENT EN RUE

- Le travail de rue est mené en binôme par des intervenants psycho-médico-sociaux qui permettent la création de lien, l'accompagnement et l'orientation de personnes précaires.
Un des objectifs est de réorienter les personnes présentant une problématique d'assuétude vers les services spécialisés.

TROUVER ENTRAIDE & SOLIDARITÉ

GROUPES DE PAROLE POUR PROCHES

- dispositifs en assuétudés
Alcooliques Anonymes (A.A.) : www.alcooliquesanonymes.be
Vie Libre : www.vie-libre.be/vl-namur
Groupe de parole Le Re Verre : 071/77.69.2 - 0491/59.32.08
Narcotiques Anonymes (N.A.) : 0488/706.575

ASSOCIATIONS

- PSYTOYENS asbl
Fédération d'associations d'usagers de services en santé mentale. www.psytoyens.be - 0498/11.46.24
SIMILES asbl
Association de proches d'usager en santé mentale www.similes.org - 04/344.45.45

